

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 15
Nombre de membres qui ont pris part à la décision : 15
Date de la convocation : 07/05/2026
Date de l'affichage : 07/05/2026

PROCES VERBAL N° 2026-033 DE LA COMMUNE DE LAVAL PRADEL

SEANCE DU 27 MAI 2026

L'an DEUX MILLE VINGT SIX et le VINGT SEPT MAI à DIX NEUF HEURES.

Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Monsieur DUMAS Marc.

Présents : DUMAS Marc - SOL Edwige - BARROT Aimé - BERTRAND Line - MARIF Charles
BONNET Christine - ARTIERES Antoine - INSALACO Roselyne - IMBERT Jean Luc
TINNIRELLO Agnès - MERLE Thierry - DOULCIER Hélène - GRIMOUD Philippe - REYNARD
Barbara - BALDIT Vladimir.

Madame BONNET Christine est nommée secrétaire.

Les membres du conseil municipal à l'unanimité approuvent le compte rendu de la séance précédente.

Les questions suivantes seront débattues lors d'un prochain conseil municipal :

- Tarifs « cantine à 1 €)
- Tarifs de location des bennes
- Projet d'aménagement et de développement durable PADD

1) Commission action sociale :

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de compléter la commission action sociale avec les membres de la société Civile suivant :

Action Sociale

Pour rappel Membres élus :

Marc DUMAS
Edwige SOL
Line BERTRAND
Agnès TINNIRELLO
Vladimir BALDIT
Christine BONNET
Barbara REYNARD
Roselyne INSALACO
Charles MARIF
DOULCIER Hélène
Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Membres de la société civile :

MALARTRE Marina
PICHON Aurélie
GAILLAC Odile
SUAREZ Marie-Renée
MIALON Marie Hélène
TOULOUSE Christiane
SICORA Christine
DA COSTA Véronique
BARBA Elisabeth
BASTIDE Chantal

APPROUVE la création de la commission ci-dessus.

2) Marché de prestation de services Groupe SACPA

Monsieur le Maire,

Informe le Conseil Municipal, que le contrat avec la S.A SACPA (Service pour l'Assistance et le Contrôle du Peuplement Animal) arrive à échéance à la date du 30 juin 2026.

Il rappelle que cette entreprise a la charge de la capture des animaux et de leur gestion en fourrière.

Le montant forfaitaire annuel pour fournir ces prestations est le suivant :

1,12 euros HT par an et par Habitant, soit pour la commune **1 281,28 € HT** (1 537,54 € TTC)

Le Conseil Municipal à l'unanimité, après avoir délibéré,

Donne un avis favorable au renouvellement du contrat avec la S.A SACPA à compter du 01/07/2026.

Questions diverses :

Permanence élus au Mas Dieu :

La première permanence « élus » au Mas Dieu aura lieu le 17/06/2026 de 16h00 à 18h30.

Elagages des branches sur la voie publique :

Monsieur BARROT Aimé évoque la problématique. Un courrier type sera envoyé par quartiers.

Installation d'un nouveau commerce ambulant au Pradel :

Madame SOL Edwige informe le conseil municipal qu'à partir du 03 juin, un pizzaiolo sera présent tous les mercredis sur la place du Pradel de 18h00 à 22h00.

Rénovation des appartements Château du Pradel :

Monsieur MARIF doit rencontrer les architectes du CAUE pour une première visite et diagnostic. La rénovation est création de quatre ou cinq appartements est envisageable.

Marché à bons de commande :

Monsieur MARIF Charles rappelle que la consultation des entreprises est en cours. Ces dernières ont jusqu'au 15 juin 12h00 pour nous fournir une offre. Après analyse en interne, le conseil municipal attribuera le marché à l'entreprise ayant fourni l'offre économiquement la plus avantageuse. Les critères de sélections sont le prix, les délais d'approvisionnement et la valeur technique.

Cimetière, agrandissement et extension, reprise des concessions à l'abandon :

Monsieur MARIF Charles en charge de ce dossier informe le conseil municipal de l'avancée de l'opération.

Monsieur le Maire rajoute que l'extension du cimetière du Mas Dieu ne pourra être financée par des subventions d'état que lorsque la commune aura débuté la reprise des concessions à l'abandon.

Quelques dates :

Commission du personnel : 10 juin 2026 à 19h00

Prochain Conseil Municipal le 05 juin 2026 à 9h30 (élections des délégués sénatoriales)

Un conseil municipal est également prévu le 24 juin 2026 à 19h00.

Fait à Laval Pradel le 28/05/2026

La secrétaire de séance
BONNET Christine

Le Maire,
DUMAS Marc

